Institution Notre Dame Noyon

Renseignements relatifs à l'élève

Classe demandée :

sous réserve de l'autorisation de passage

NOM : ……

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :

……

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin
Né(e) le : …… **Lieu ou pays de naissance :** …… **Nationalité** :……

Etablissement d'origine :

NOM de l'Etablissement : ……Ville : ……

En classe de : …… Classe doublée : ……

Pour les 5ème, 4ème , 3ème :

Seconde langue vivante : …… **Option latin** : ☐ oui☐ non

Régime choisit pour l'année scolaire :
☐ Externe ☐ Demi-Pensionnaire

Renseignements relatifs aux parents

PERE :

NOM et Prénom : ……..…….

Adresse : ……

Code postal : …….. VILLE : ……

Téléphone domicile : ……
Téléphone portable : …….. Email : ……..…
Profession: …… Entreprise : …….

Téléphone du travail : ……. Email : …….
Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

MERE :

NOM de jeune fille : …… NOM usuel : …… Prénom : ……..

(si différente de celle du père)

Adresse : ……

Code postal : …….. VILLE : ……

Téléphone domicile : ……
Téléphone portable : …….. Email : ……..…
Profession: …… Entreprise : …….

Téléphone du travail : ……. Email : …….
Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Institution Notre Dame Noyon

Délégation de pouvoir en cas d'absence

Nom et Prénom de l'élève:

……..……..……

Je soussigné (e) :

……

autorise le chef d'établissement ou en son absence la personne ayant sa délégation à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'interventions cliniques jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé.

NB : la validité de cette délégation vaudra, sauf avis contraire notifié par écrit, tant que cet enfant restera élève à l'Institution Notre Dame à Noyon.

Date : **Signature :**

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **OGEC NOTRE DAME SAINTE PHILOMENE** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **OGEC NOTRE DAME SAINTE PHILOMENE**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : FR02ZZZ403882

Débiteur		**Créancier**	
Votre Nom		OGEC NOTRE DAME SAINTE PHILOMENE	
Votre adresse		5 rue de l'abbaye Saint Eloi	
CP/Ville		60400 NOYON	
	France	France	

IBAN

BIC

Paiement : ☑ Récurrent/répétitif ☐ Ponctuel

A

Le :

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

A nous retourner dûment complété

Institution Notre Dame Noyon

Pièces à fournir

☐ **fiche de renseignements complétée**

☐ **la convention de scolarisation signée**

☐ **fiche de délégation de pouvoir**

☐ **photocopie du livret de famille**

☐ **photocopie du jugement en cas de divorce**

☐ **photocopie du carnet de santé (vaccinations)**

☐ **acompte de contribution des familles de 130 euros qui sera déduit de la facture annuelle**

☐ **photocopie des derniers bulletins de l'enfant**

☐ **1 photo d'identité**

☐ **2 enveloppes timbrées à 20g sans adresse**

5, rue de l'Abbaye Saint Eloi
60400 NOYON
☎ 03 44 93 27 10
direction@institution-notredame-noyon.net

Convention de scolarisation

Institution Notre Dame de Noyon
ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
ASSOCIE A L'ETAT PAR CONTRAT D'ASSOCIATION

Le présent contrat a pour objet de préciser les obligations réciproques de l'Institution Notre Dame et des représentants légaux de chaque famille qui décide librement d'y scolariser leur(s) enfants.

L'Institution Notre Dame de Noyon
Et
Monsieur et/ou Madame.....
demeurant.....,
représentant(s) légal(aux), de l'enfant.....
Il a été convenu ce qui suit :

1. Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles .....
[nom et prénom de l'enfant] sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'institution Notre Dame ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Sont annexés au présent contrat et ont valeur contractuelle, les documents suivants :

- le règlement financier,
- le projet éducatif,
- le règlement intérieur,
- la notice relative aux données personnelles. (annexe 1)

2. Obligations de l'établissement

L'Institution Notre Dame s'engage à scolariser l'enfant.....
en classe de ..... pour l'année scolaire 2027 – 2028.
L'établissement s'engage à informer les parents de l'assiduité et du comportement de leur enfant ainsi que de ses résultats scolaires tout au long de l'année.
L'établissement s'engage par ailleurs à assurer d'autres prestations selon les choix définis par les parents (demi-pension, étude, garderie).
Tous les élèves sont assurés par l'établissement à la Mutuelle Saint Christophe. L'assurance prend en charge les frais de santé non couverts par la complémentaire santé du responsable.

3. Obligations des parents

Les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant. En l'inscrivant au sein de l'établissement, ils s'engagent à faire respecter l'obligation d'assiduité scolaire et acceptent explicitement le fonctionnement et les exigences de l'établissement.

Ils s'engagent par ailleurs à maintenir une collaboration avec les différents acteurs de l'établissement et à tout mettre en œuvre pour suivre et favoriser l'évolution de l'élève : signatures de documents, bulletins, participation aux réunions ou entretien et aux suivis spécialisés demandés par les équipes pédagogiques…

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance des annexes au présent contrat, et s'engage(nt) à respecter :

- Le projet éducatif
- Le règlement intérieur
- Tous les engagements qu'il leur a été demandés de signer.

Les parents exercent conjointement l'autorité parentale, sauf décision de justice contraire communiquée à l'établissement. Les représentants légaux s'engagent à informer l'établissement de toute modification (amiable ou judiciaire) dans l'exercice de leurs droits et dans la résidence habituelle de l'enfant.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'établissement. Les parent(s) s'engage(nt) à assumer ce coût, dans les conditions du règlement financier annexé au présent contrat.

4. Coût de la scolarisation

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments :

- la contribution des familles ;
- les prestations annexes à la scolarité (cantine, garderie, étude surveillée, internat, participation à des voyages scolaires, …) ;
- les adhésions volontaires aux associations qui participent à l'animation de l'établissement scolaire et notamment l'association de parents d'élèves (APEL) et l'association sportive (UGSEL).

Lors de la conclusion du présent contrat, un acompte de 130 € est versé par les parents ; cet acompte viendra en déduction de la facture annuelle. En cas de désistement, si les parents invoquent un motif légitime (force majeure, déménagement, etc…), cet acompte sera remboursé. Dans le cas contraire, il sera conservé par l'établissement.
Le détail de ces montants ainsi que leurs modalités de facturation et de paiement figurent dans le règlement financier, annexé au présent contrat.

5. Dégradation volontaire du matériel

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

6. Durée et résiliation du contrat

Le présent contrat est d'une durée égale à l'année scolaire 2027/2028 à l'Institution Notre Dame de Noyon.

6.1. Résiliation en cours d'année scolaire

Le présent contrat peut être résilié par l'établissement en cours d'année scolaire en cas de :

- Sanction disciplinaire à l'encontre de l'élève
- Désaccord de la famille avec le projet éducatif de l'établissement,
- Perte de confiance entre la famille et l'établissement.

6.2. Renouvellement de l'inscription

Les parents informent l'établissement de la non-réinscription de leur enfant pour l'année scolaire suivante durant le second trimestre scolaire de l'année scolaire en cours, à l'occasion de la demande de renouvellement d'inscription qui est faite à tous les parents d'élèves.
L'établissement peut refuser le renouvellement de l'inscription d'un élève, pour les raisons suivantes :

- Motif disciplinaire
- Désaccord de la famille avec le projet éducatif de l'établissement,
- Perte de confiance entre la famille et l'établissement,
- Impayés,
- Non-respect du présent contrat et de ses annexes.

7. **Droit d'accès aux informations recueillies**

Les informations recueillies dans le cadre de ce contrat et de ses annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, par l'établissement.
Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la règlementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement. Une note d'information, produite en annexe 1 au contrat, précise quelles sont les données à caractère personnel qui sont traitées au sein de l'établissement scolaire, et les droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement dont disposent les parents.

8. **Droit à l'image**

L'établissement pouvant être amené à diffuser ou reproduire des photos ou vidéos représentant leur enfant, pour sa communication interne ou externe, une demande d'autorisation de captation et de diffusion d'image de leur enfant mineur sera présentée aux parents lors de la première quinzaine suivant la rentrée scolaire.

A ....., le..... 202....

Signature des représentants légaux de l'enfant précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du chef d'établissement

Annexe 1 du contrat de scolarisation relative au traitement des données personnelles des élèves et de leurs responsables légaux

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'Institution Notre Dame, 5 rue de l'Abbaye Saint Eloi 60400 Noyon au 03 44 93 27 10
Le responsable des traitements est Madame BERTRAND chef d'établissement.
La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)
Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- *Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,*
- *Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,*
- *Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation, …)*
- *Données nécessaires à la gestion comptable (…)*
- *Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions …)*
- *Autres données éventuellement collectées*

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- *La gestion de l'inscription dans l'établissement ;*
- *La gestion administrative et comptable ;*
- *La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes, …) ;*
- *L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, …) ;*
- *Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notifications MDPH, PAP …)*
- *L'inscription aux examens ;*
- *La gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes.*

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans l'établissement.
Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement et durant les 10 années qui suivent la fin de cette scolarité.
Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un courriel à comptabilite@institution-notredame-noyon.net ou un courrier à Institution Notre Dame, 5 rue de l'Abbaye Saint Eloi 60400 NOYON. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.
Les données relatives à la religion et à l'exercice de la pastorale (date de baptême, dates des autres sacrements, participation à la catéchèse…) sont en outre collectées avec votre accord. Elles sont susceptibles d'être communiquées à la paroisse de Noyon.
Vous disposez du droit de retirer votre consentement à leur collecte et à leur traitement.
Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales, et pour les finalités suivantes :

- *Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.*
- *A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.*
- *A l'Apel, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association*

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et celles de votre enfant pour ces finalités ainsi que sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le site internet de l'Association Gabriel, à l'adresse https://www.ec-gabriel.fr/cgu/cgu_gabriel.htm. Vous pouvez également consulter la politique de protection des données de l'Ugsel nationale à l'adresse : https://www.ugsel.org/politique-de-protection-des-donnees et celle de l'Apel nationale à l'adresse : www.apel.fr/politique-de-traitement-des-donnees.html.

- *Au maire de la commune dans laquelle réside l'élève en application de l'article L131-6 du Code de l'éducation, et le cas échéant, à sa demande, à la collectivité territoriale dont relève l'établissement (commune, département ou région).*

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions et limites prévues par le RGPD :

- *En adressant un courriel à dpd@enseignement-catholique.fr ou un courrier à Délégué à la protection des données de l'Enseignement catholique – Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 277 rue Saint Jacques – 75005 PARIS Cedex pour les traitements mis en œuvre par l'Association Gabriel ;*
- *En vous rapprochant, selon les cas de la commune ou de la collectivité territoriale dont relève l'établissement.*

Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.